



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ D'AMHERST



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité d'Amherst a adopté, lors de sa séance tenue le 13 juillet 2026, la résolution 142.07.2026 par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié ;

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 13 octobre 2026 à 19h30 est déplacée le 20 octobre 2026 à 19h30, au même endroit.

Donné à Amherst, ce 16 juillet 2026.

Jérémie Vachon
Directeur général et greffier-trésorier